

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 00029

Numéro SIREN : 847 150 299

Nom ou dénomination : FID SUD MONTAUBAN

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2023 sous le numéro de dépôt 3284

31 AOUT 2023



83284

FID SUD MONTAUBAN
SAS au capital de 200.000 euros
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts-Comptables d'Occitanie
Société de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de TOULOUSE
Siège Social : 35 rue Pierre GAMARRA 82000 MONTAUBAN
847.150.299 RCS MONTAUBAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Pour copie certifiée conforme
Le Président

LIASSE FISCALE IS REGIME NORMAL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : <u>SAS FID SUD MONTAUBAN</u>		1 2				
Adresse de l'entreprise : <u>35 Rue Pierre Gamarra BP 539 82005 MONTAUBAN CEDEX</u>		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
Numéro SIRET * <u>8 4 7 1 5 0 2 9 9 0 0 0 2 6</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2				
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI	798 606	798 606	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	141 936	220 825	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	37 024	37 024	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	19 000	19 000	
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	23 694	23 694	
	TOTAL (II)		BJ	BK	141 936	1 099 149
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens		BN	BO			
En cours de production de services		BP	BQ	15 201	15 201	
Produits intermédiaires et finis		BR	BS			
Marchandises		BT	BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW			
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	BY	57 557	725 133	
Autres créances (3)		BZ	CA	57 426	57 426	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC			
CREANCES		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	335 744	335 744	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	4 543	4 543	
	TOTAL (III)		CJ	CK	57 557	1 138 047
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	199 493	2 237 196
	Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
	Clause de réserve de propriété : *			Stocks :		
			Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2022

Désignation de l'entreprise		SAS FID SUD MONTAUBAN		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000...)	DA	200 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	20 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * BJ)	DG	995 223		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	265 310		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 480 533		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	190 189		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	227 473		
	Dettes fiscales et sociales	DY	312 346		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	26 654		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	756 662		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 237 196		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	650 885			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SAS FID SUD MONTAUBAN				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	}						
								biens *
		services *	FG	2 556 886	FH		FI	2 556 886
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 556 886	FK		FL	2 556 886	
	Production stockée *				FM	(13 870)		
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	42 487		
	Autres produits (1) (11)				FQ	13		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 585 516	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 118 158	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	27 092	
	Salaires et traitements *					FY	778 876	
	Charges sociales (10)					FZ	241 358	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	dotations aux amortissements *		GA	34 988	
				dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	28 974	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	24 730		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 254 175
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	331 341
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	5 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 334	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 334	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 666	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	334 007	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FID SUD MONTAUBAN		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	8 824	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	8 824	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	590	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	590	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	8 234
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	76 931
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 599 340
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 334 030
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	265 310
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont { Crédit bail mobilier *		HP	
		Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	6 193
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	
	(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
		obligatoires		A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N
solde comptes de tiers				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Indemnisation clients				590	8 824
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptable Janvier 2022

Désignation de l'entreprise: SAS FID SUD MONTAUBAN		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01012022 et clos le: 31122022		Données en nombre de mois	
		1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 556 886	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	2 556 886	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	13	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	2 859	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	2 872	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	601 660	
Variation négative des stocks	OQ	13 870	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	359 086	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	24 730	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	999 346	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 560 412	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 560 412	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	2 556 886	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 2	GZ
Date de cessation	HR	/ /	/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

FID SUD MONTAUBAN
SAS au capital de 200.000 euros
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts-Comptables d'Occitanie
Société de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de TOULOUSE
Siège Social : 35 rue Pierre GAMARRA 82000 MONTAUBAN
847.150.299 RCS MONTAUBAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ANNEXE

ANNEXE

SAS FID SUD MONTAUBAN

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 237 195,71 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 265 310,33 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/03/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 798 605,51 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	798 605,51		798 605,51	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	798 605,51		798 605,51	

3.2 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 241 084,22 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	804 812,76		6 207,25	798 605,51
Immobilisations corporelles	360 118,41	2 641,90		362 760,31
Immobilisations financières	57 971,40			79 718,40
TOTAL	1 222 902,57	2 641,90	6 207,25	1 241 084,22

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 141 935,58 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 207,25		6 207,25	
Immobilisations corporelles	106 947,27	34 988,31		141 935,58
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	113 154,52	34 988,31	6 207,25	141 935,58

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	798 606	0	798 606	Non amortiss.
Agencements montauban	336 806	122 855	213 950	de 5 à 10 ans
Agencés install. montech	1 440	1 440	0	10 ans
Mat.bureau et informatique	1 768	1 768	0	de 1 à 10 ans
Mobilier montauban	21 584	14 709	6 875	de 2 à 10 ans
Mobilier montech	1 163	1 163	0	7 ans
TOTAL	1 161 366	141 936	1 019 430	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 887 353,60 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	42 694,00		42 694,00
Actif circulant & charges d'avance	844 659,60	844 659,60	
TOTAL	887 353,60	844 659,60	42 694,00

3.4 - Provisions pour dépréciation = 57 557,37 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	64 877,54	28 973,63	24 725,17	11 568,63	57 557,37
Comptes financiers					
Total	64 877,54	28 973,63	24 725,17	11 568,63	57 557,37

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 1 162,24 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 162,24
Disponibilités	
TOTAL	1 162,24

3.6 - Charges constatées d'avance = 4 543,46 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 200 000,00 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	20000	1,00	20 000,00
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	20000	1,00	20 000,00

4.2 - Etat des dettes = 756 662,45 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	190 189,47	84 412,47	95 414,00	10 363,00
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	227 473,13	227 473,13		
Dettes fiscales & sociales	312 346,21	312 346,21		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	26 653,64	26 653,64		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	756 662,45	650 885,45	95 414,00	10 363,00

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 204 021,99 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	103 970,25
Dettes fiscales & sociales	99 461,74
Autres dettes	590,00
TOTAL	204 021,99

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 556 885,92 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 509 782	98,16 %
Produits des activités annexes	47 104	1,84 %
TOTAL	2 556 886	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 76 931,00 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	331 340,86		331 340,86
Résultat financier	2 666,07		2 666,07
Résultat exceptionnel	8 234,40		8 234,40
Participation des salariés			
TOTAL	342 241,33	76 931,00	265 310,33

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	3	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	20	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
TOTAL	24	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 1 162,24 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	1 162
Organismes sociaux - produits à recevoir(438700000)	973
Produits à recevoir(468700000)	189
TOTAL	1 162

8.2 - Charges constatées d'avance = 4 543,46 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const. d'avance exploit.(486100000)	4 543
TOTAL	4 543

8.3 - Charges à payer = 204 021,99 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	103 970
Fournisseurs - factures non parvenues(408100000)	103 970
Dettes fiscales et sociales :	99 462
Dettes provisionnées pour congés à payer(428201000)	71 070
Taxe apprentissage libératoire(438620000)	679
Charges soc./ prov.c.p. deduct.(438691000)	25 125
Cet cfe cvae à payer(448610000)	324
Cufpa à payer(448630000)	2 264
Autres dettes :	590
Charges à payer(468600000)	590
TOTAL	204 022

FID SUD MONTAUBAN
SAS au capital de 200.000 euros
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts-Comptables d'Occitanie
Société de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de TOULOUSE
Siège Social : 35 rue Pierre GAMARRA 82000 MONTAUBAN
847.150.299 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 15 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de 265.310,33 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	265.310,33 Euros
A titre de dividendes aux associés	180.000,00 Euros
Soit 0,90 Euros par action	
Au compte « Autres Réserves » le solde	85.310,33 Euros

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 0,90 Euros par action. Il sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 180.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2021	180.000 €		
2020	180.000 €		
2019	150.000 €		

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président**

